

DELIBERATION N° 34 / 2021
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 27 mai 2021

Sous la présidence de Monsieur Eric ROULOT

Présents : M. ROULOT, M. NEDJAR, Mme MACKOWIAK, M. BOURÉ, Mme GOMEZ, Mme EL MANANI, M. DADDA, M. BA, M. POËSSEL, M. PROD'HOMME, M. RUBANY, Mme DANGERVILLE, M. NITOU SAMBA, Mme BOULET, M. MENIRI, Mme TIZNITI, Mme DIALLO Aïcha, M. OLIVIER, Mme CETINKAYA, Mme NAZEF, M. BUISINE, M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, Mme SAINT-AMAUX, M. SAHED

Excusés et ont donné procuration : M. FLORIN à M. BA, Mme EL HAJOUÏ à Mme MACKOWIAK, Mme BOCK à Mme DIALLO Aïcha, Mme DIALLO Aminata à Mme LE LEPVRIER

Secrétaire de séance : Mme NAZEF

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : NOUVEL ORGANIGRAMME DE LA VILLE DE LIMAY ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur Le Maire expose que :

La collectivité a engagé une démarche de réorganisation et d'amélioration du fonctionnement des services en bâtissant notamment un nouvel organigramme. En effet, tout comme le contexte de notre société actuelle, l'administration territoriale est en constante évolution et se doit d'être adaptable pour faire face aux enjeux à venir.

Les conditions de travail et d'organisation de la collectivité doivent s'adapter pour une plus grande prise en compte des besoins et des réalités de chacun.

Cette réorganisation se fonde :

1. sur les besoins nés du programme politique pour lequel la municipalité a été élue et notamment les projets en direction de la jeunesse, la transition écologique, la démocratie participative, les grands projets de ville et la solidarité.
2. Une volonté d'adaptabilité et de lisibilité de notre organisation par une simplification des services afin de garantir à tous nos concitoyens des services publics de qualité, de la réactivité, de l'efficacité et de l'équité.

Notre organisation reposera sur 4 grands Départements :

- Le Département « Valorisation des ressources »,
- Le Département « Cadre de vie et aménagement du territoire »,
- Le Département « Relation citoyenne et accueil des publics »,
- Le Département « Parcours de vie et solidarité ».

Cette réorganisation impose la mise à jour du tableau des effectifs comme suit :

Hôtel de Ville

1- Mouvements liés à la réorganisation

- Suppression de 20,83 postes :
 - 1 poste de D.G.A.
 - 2 postes d'attaché territorial :
 - Direction Informatique
 - Direction Prévention Tranquillité
 - 1 poste de rédacteur principal 2^{ème} classe :
 - Responsable CME - Mutation
 - 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
 - Comptable - Départ en retraite
 - ASVP - Transformation du poste

 - 1 poste d'adjoint administratif
 - Animateur multimédia - Fin de contrat

 - 2 postes d'agents de maîtrise principal
 - Régie bâtiment - Départ en retraite
 - Responsable espaces verts - Départ en retraite
 - 1 poste d'agent de maîtrise
 - Responsable service Tout corps d'Etat - Départ en retraite
 - 2 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
 - 1 gardien de gymnase - Départ en retraite
 - 1 agent de la médiathèque secteur Adulte - Départ en retraite
 - 2 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
 - 1 Jardinier - Décédé
 - 1 électricien - Fin de contrat
 - 2,83 postes d'adjoint technique
 - 1 magasinier - Retraite pour invalidité
 - 1 manutentionnaire - Retraite pour invalidité
 - 0,83 agent entretien TNC - fin de contrats
 - 1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
 - 1 mutation au C.C.A.S.
 - 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine principal 1^{ère} classe
 - 1 agent médiathèque secteur Jeunesse - Départ en retraite
 - 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine principal 2^{ème} classe
 - 1 animateur multimédia - Retraite pour invalidité
 - 1 poste d'adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe
 - 1 agent médiathèque secteur jeunesse - Départ en retraite

- Création de 21,5 postes :
 - ½ poste de médecin du travail
 - 2 postes de DGA :
 - 1 poste au Département Relation citoyenne & accueil des publics
 - 1 poste au Département Parcours de vie et solidarité

- 1 poste d'attaché :
 - **1 contrat de projet « Contrôle de gestion – audit – évaluation des politiques publiques »**
- 7 postes de rédacteur :
 - 1 responsable logistique et moyen généraux
 - 2 assistantes de direction
 - 1 chargé du recrutement et de la GPEC
 - 1 chargé de la démocratie participative
 - **1 Contrat de projet « Guichet unique »**
 - **1 contrat de projet « Modernisation et Qualité »**
- 3 postes d'adjoint administratif :
 - 1 agent en charge de la charge de la commande publique, du suivi des contrats, baux et conventions, suivi des subventions
 - 1 agent d'accueil
 - 1 agent guichet unique
- 1 poste d'animateur :
 - Responsable du secteur Jeunesse
- 2 postes d'adjoint technique :
 - 1 agent de propreté
 - 1 jardinier
- 1 poste de chef de police municipale
- 1 poste de gardien brigadier
- 3 postes d'ingénieur :
 - Directeur du développement territorial
 - **1 contrat de projet « Agenda 2030 – Développement durable – Transition écologique et prévention des risques »**
 - **1 contrat de projet « Attractivité, économie locale et habitat »**

2- Avancements de grade 2021

- Suppression de 13 postes :
 - 2 postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe
 - 1 poste d'adjoint administratif
 - 1 poste de technicien
 - 3 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
 - 2 postes d'adjoint technique
 - 1 poste d'éducateur des APS principal 2^{ème} classe
 - 1 poste d'infirmière en soins généraux de classe normale
 - 1 poste de puéricultrice principale 2^{ème} classe
 - 1 poste d'animateur
- Création de 13 postes :
 - 2 postes d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe
 - 1 poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe
 - 1 poste de technicien principal 2^{ème} classe
 - 3 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
 - 2 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe

- 1 poste d'éducateur des APS principal 1^{ère} classe
- 1 poste d'infirmière en soins généraux de classe supérieure
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal 1^{ère} classe
- 1 poste d'animateur principal 2^{ème} classe

3- Mouvements liés au reclassement des éducateurs de jeunes enfants suite à la fusion de la 1^{ère} et 2^{ème} classe

- Suppression de 3 postes :
 - 1 poste d'éducateur de jeunes enfants 1^{ère} classe
 - 2 postes d'éducateur de jeunes enfants 2^{ème} classe
- Création de 3 postes :
 - 3 postes d'éducateurs jeunes enfants

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, départements et des régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du Comité Technique réuni le 18 mai 2021,

Considérant la nécessité de revoir notre organisation afin de répondre aux enjeux actuels et à venir,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

VU l'avis du Comité technique réuni les 18 et 26 mai 2021,

DECIDE par 23 voix pour, 5 conseillers municipaux ne participent pas au vote (M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, Mme DIALLO Aminata, Mme LE LEPVRIER), **4 voix contre** (M. MAILLARD, M. BOUTRY, Mme SAINT-AMAUX, M. SAHED)

- **d'approuver** la nouvelle organisation des services à compter du 1^{er} juin 2021, telle que présentée aux membres du conseil municipal,
- **d'adopter** le nouvel organigramme des services de la Ville de Limay, à compter du 1^{er} juin 2021, tel que joint en annexe,
- **d'autoriser** la modification du tableau des effectifs en tenant compte des éléments ci-dessus exposés, et ce au 1^{er} juin 2021,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.
- Le Maire et le Directeur général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.



Le Maire,

Eric ROULOT

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Organigramme

ERIC ROULOT
LE MAIRE

DIRETEUR DE CABINET

SECRETARIAT DU MAIRE ET DES
ELUS
COORDINATION DES
INTERVENTIONS ELUS

DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

DIRECTION COMMUNICATION –
RELATIONS PUBLIQUES –
MANIFESTATIONS – EVENEMENTS ET
RELATIONS PRESSE

MISSION AGENDA 2030
DEVELOPPEMENT DURABLE –
TRANSITION ECOLOGIQUE ET
GESTION DES RISQUES

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE SYSTEMES D'INFORMATION
INFORMATIQUE - TELEPHONIE

MISSION CONTRÔLE DE GESTION
AUDIT – EVALUATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES



DEPARTEMENT VALORISATION DES
RESSOURCES

SERVICE RESSOURCES HUMAINES ET
RELATIONS SOCIALES

SERVICE FINANCES
BUDGET – REGIES – FACTURATION - IMPAYES

SERVICE
COMMANDE PUBLIQUE
ACHATS – MAGASIN CENTRAL
CONTRATS – SUBVENTIONS

SERVICE ADMINISTRATION GENERALE
ARCHIVES

DEPARTEMENT CADRE DE VIE ET
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES
MOYENS TECHNIQUES GENERAUX

DIRECTION DU
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

SERVICE
ESPACES PUBLICS
& NATURELS

DEPARTEMENT RELATION CITOYENNE ET
ACCUEIL DES PUBLICS

SERVICE PREVENTION TRANQUILLITE
MEDIATION POLICE ENVIRONNEMENTALE

DIRECTION RELATIONS A L'USAGER
GUICHET UNIQUE – ACCUEIL DES PUBLICS

DIRECTION VIE CULTURELLE

DIRECTION VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE
VIE DES QUARTIERS – COOPERATION
DECENTRALISEE

DIRECTION DE LA RESTAURATION

CELLULE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET
POLITIQUES DE PROXIMITE

DEPARTEMENT PARCOURS DE VIE ET
SOLIDARITE

DIRECTION COHESION SOCIALE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE –
LOGEMENT - SANTE

DIRECTION EDUCATION – ENFANCE -
JEUNESSE

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

CELLULE COORDINATION DES POLITIQUES
EDUCATION – JEUNESSE – ENFANCE –
CITOYENNETE – SOCIAL – SANTE –
DISPOSITIFS CONTRACTUELS

SERVICE FORMATION – INSERTION
ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

CELLULE RELATIONS
INTERGENERATIONNELLES ACCESSIBILITE –
HANDICAP - MOBILITE

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Nouvel organigramme de la Ville de Limay et mise à jour du tableau des effectifs

Date de transmission de l'acte : 01/06/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 01/06/2021

Numéro de l'acte : delib-34-2021 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 078-217803352-20210601-delib-34-2021-DE

Date de décision : 01/06/2021

Acte transmis par : Corinne STIGER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.4. Autres types de contrats